



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 9 mars 2020, à 19 h 30, au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2020-126

Désignation : Avenue des Carmélites
Lots 5 278 403, 5 278 404, 5 278 408 et 5 278 405, cadastre du Québec

Nature et effets :

La demande porte sur l'acceptation :

- Pour le lot projeté 6 352 792 (lot actuel 5 278 403), d'une largeur le long de la ligne avant de 24,94 mètres et d'une profondeur moyenne de 71,98 mètres;
- Pour le lot projeté 6 352 793 (lot actuel 5 278 404), d'une largeur le long de la ligne avant de 18,22 mètres;
- Pour le lot projeté 6 352 794 (lot actuel 5 278 408), d'une largeur le long de la ligne avant de 17,51 mètres;
- Pour le lot projeté 6 352 795 (lot actuel 5 278 405), d'une largeur le long de la ligne avant de 24,01 mètres et d'une profondeur moyenne de 71,93 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 21^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2020.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21^e jour du mois de février 2020, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de février 2020.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier